0 3 FEV. 2025



MOTO-CLUB: Moto club combellois

E-MAIL: danjoumikael@gmail.com

*TÉLÉPHONE*: 0668114548

ORGANISATEUR TECHNIQUE: DANJOU Mikaël

N° D'ÉPREUVE FFM: 181 DATE: 09/03/2025

I/FU: Auzat-Lacombe

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

#### ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

# ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	PAPON Fred	Licence: 051874
Président du Jury ou Arbitre*	DOS REIS Daviel	Licence: 034503
Membre du Jury		Licence .
Membre du Jury		Licence:
Commissaire technique responsable -	VASSENATSandrine	Licence: 201731
Responsable du chronométrage	BONNEMOY Sylvie	Licence: 064049

<sup>\*</sup> Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

### ARTICLE 3 I DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
85cc	9ans	15ans	85cc	Classe 1
125cc	13ans	1	125cc	Classe 2
Open MX2	13ans	15ans	100cc à 250cc	Classe 2
Open MX1	15ans	I	151cc à 650cc	Classe 3 et 4
Veterans	40ans	<u>I</u>	125cc à 650cc	Classe 2-3 et 4
	× 1000000000000000000000000000000000000	***************************************		
	***************************************			•



# **RÈGLEMENT PARTICULIER 2025** MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD

# ARTICLE 4 I CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

#### Contrôles administratifs:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

#### Contrôles techniques:

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s);
- son équipement : <u>obligatoires</u> : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, <u>fortement recommandés</u> : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

# ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

# ARTICLE 6 I MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical	
Nombre de secouristes 8	Nombre d'ambulance(s)2
Hôpital le plus proche Issoire	Temps de trajet (en min) 15

#### ARTICLE 7 I LE SITE DE PRATIQUE

Accès:	Tamaia da avasa da Varres
Nom du site	Terrain de cross de Vaure
Adresse	Auzat la combelle

CAPACITÉ MOTO .	
Pendant les essais :	<b>4</b> 0.
En manche :	40.

CAPACITÉ QUAD OU SIDE	E-C/	4	P.
Pendant les essais :		•	
En manche :			

Caractéristiques : Longueur du circuit	2100m
Largeur minimum de la piste	<b>-</b>
Largeur de la grille	
Longueur de la ligne droite de départ	
Nombre d'OCP**Officiels Commissaires de Piste	18



- Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

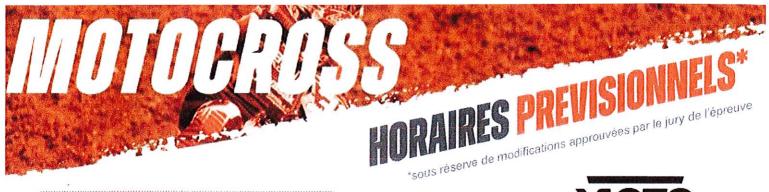
# DATE: 3//0//2 S

	VISA DE LA LIGUE
DATE:	0 3 FEV. 2025
LIGUE	MOTOCYCLISTE
Z	Chamin de Ille Neuve A ROCHE DE GLUN

el: 04 75 55 22 50

VISA DE L	A FFM
DATE : Numéro :	





MOTO-CLUB: Moto club combellois

DATE: 09/03/2025

**IIEU:** Auzat à combelle



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
15h00 à 19h00	Contrôles administratifs	Toutes	4h00
15h00 à 19h00	Contrôles techniques	Toutes	4h00
09/03/2025			
7h00 à 7h40	Contrôles administratifs	Toutes	40 minutes
7h00 à 7h40	Contrôles techniques	Toutes	40 minutes
8h00 à 8h15	Essais Libres	Veterans	15 minutes
8h20 à 8h35	Essais Libres	Open groupe A	15 minutes
8h40 à 8h55	Essais Libres	Open groupe B	15 minutes
9h00 à 9h15	Essais Libres	85cc	15 minutes
9h20 à 9h35	Essais Libres	125cc	15 minutes
	Pause		
10h05 à 10h20	Essais Chronométrés	Veterans	15 minutes
10h25 à 10h40	Essais Chronométrés	Open groupe A	15 minutes
10h45 à 11h00	Essais Chronométrés	Open groupe B	15 minutes
11h05 à 11h20	Essais Chronométrés	85cc	15 minutes
11h25 à 11h40	Essais Chronométrés	125cc	15 minutes
	Repas		
13h15 à 13h35	Manche 1	85cc	15 min + 1T
13h40 à 14h00	Manche 1	125cc	15 min + 1T
14h05 à 14h25	Manche 1	Veterans	15 min + 1T
14h30 à 14h50	Manche 1	Open groupe B	15 min + 1T
14h55 à 15h15	Manche 1	Open groupe A	15 min + 1T
4	`Pause		
15h40 à 16h00	Manche 2	85cc	15 min + 1T
16h05 à 16h25	Manche 2	125cc	15 min + 1T
16h30 à 16h50	Manche 2	Veterans	15 min + 1T
16h55 à 17h15	Manche 2	Open groupe B	15 min + 1T
17h20 à 17h40	Manche 2	Open groupe A	15 min + 1T





\*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Moto club combellois

DATE: 09/03/2025

IIEU: Auzat la combelle

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
18h00	Remise des Prix		
18h10	Réunion du Jury		
18h30	Fin		